



République Française  
Commune de la Cadière d'Azur  
AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR  
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LE CONSEIL MUNICIPAL  
SE RÉUNIRA LE :

**Mercredi 29 avril 2026 - À 18 H 30**  
À l'Espace Culturel

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

**ORDRE DU JOUR :**

0. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
1. Désignation des représentants siégeant à l'agence d'urbanisme de l'aire Toulonnaise et du Var (l'AUDAT)
2. Création de commissions municipales
3. Ecritures comptables
4. Création d'emploi
5. Vote des subventions aux associations locales extérieures pour l'année 2026
6. Autorisation donnée à monsieur Le Maire de signer convention d'objectif avec la crèche 1,2,3 soleil année 2026
7. Subvention d'équilibre CCAS année 2026
8. Vote des taux impôts directs locaux 2026
9. Reprise anticipée du résultat 2025 du budget de la commune.
10. Vote du budget primitif 2026 de la commune

La Cadière d'Azur,  
Le jeudi 23 avril 2026

Le Maire,  
Robert DELEDDA

